



# FICHE D'INSCRIPTION

Période	Vacances scolaires été 2025
Activité	Apprentissage enfants

## Les séances :

Des cours d'apprentissage de la natation sont proposés pour les enfants à partir de 7 ans.

Le cycle se compose de :

5 séances (et/ou de 4 séances pour les semaines du 14 juillet et du 15 août)

## L'inscription :

Pour inscrire votre enfant, déposez à l'accueil du centre aquatique :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> la fiche d'inscription ci-présente dûment remplie | <input type="checkbox"/> un certificat médical pour l'enfant  |
| <input type="checkbox"/> le règlement :                                    | <input type="checkbox"/> un justificatif de domicile pour bénéficier du tarif Communauté de Communes <sup>1</sup> |

### Cycle de 4 séances :

- ➔ 32.80 € pour les enfants résidant la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin<sup>1</sup>,
- ➔ 40 € pour les enfants résidant hors Communauté De Communes de la Baie du Cotentin.

### Cycle de 5 séances :

- ➔ 41 € pour les enfants résidant la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin<sup>1</sup>,
- ➔ 50 € pour les enfants résidant hors Communauté de la Communes de la Baie du Cotentin.

L'enfant	Le Parent
Nom .....	Nom .....
Prénom .....	Prénom .....
Adresse .....	Adresse (si différente) .....
.....	.....
Date de naissance .....	Tél1. ....
	Tél2. ....
	Adresse mail .....

## Le(s) créneau(x) souhaité(s) :

	Apprentissage 1 de 17h à 17h45	Apprentissage 2 de 18h à 18h45
Semaine du 30 juin au 4 juillet		
Semaine du 7 au 11 juillet		
Semaine du 15 au 18 juillet (4 séances)		
Semaine du 21 au 25 juillet		
Semaine du 28 juillet au 01 août		
Semaine du 04 au 08 août		
Semaine du 11 au 14 août (4 séances)		
Semaine du 18 au 22 août		
Semaine du 25 au 29 août		

## Le cours souhaité :

APP1 : Apprentissage 1

L'enfant n'a jamais pris de cours ou n'est pas très à l'aise dans l'eau et ne répond pas aux critères de l'apprentissage 2

**APP2 : Apprentissage 2**

**L'enfant sait faire une longueur ventrale et dorsale sans matériel de flottaison**

<sup>1</sup> Les personnes habitant les communes formant la communauté de Communes de la Baie du Cotentin bénéficient d'un tarif réduit. Pour prétendre à ce « tarif Communauté de Communes », vous devez impérativement présenter un justificatif de domicile.